

Agglo.com

www.orleans-agglo.fr

ÉDITO

**CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN,
PRÉSIDENT DE L'AGGLO**

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vœux pour cette nouvelle année. Je souhaite qu'elle vous apporte mille bonheurs au quotidien, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Je vous souhaite la santé, c'est essentiel, et la réussite de tous vos projets.

Vous découvrez en ce début d'année la nouvelle formule de la Lettre d'Agglo, dans un format revisité et surtout avec une périodicité mensuelle, ce qui vous permettra d'être mieux informés de l'actualité de l'Agglo. 2016 sera marquée, en particulier, par la préparation de la transformation de l'Agglo en Communauté urbaine à l'horizon 2017, et j'aurai l'occasion de revenir vers vous pour vous exposer les enjeux et les étapes de ce processus.

Vous le verrez dans ce numéro, le budget 2016 fait la part belle au développement économique et à l'emploi, ainsi qu'aux aménagements structurants comme le nouveau quartier d'affaires Interives sur Fleury les Aubrais/Orléans. La proximité reste un axe prioritaire de notre action, par l'entretien de nos infrastructures, l'adaptation des modes de collectes de déchets aux besoins, et la gestion de notre réseau de transports en commun. Vous permettre de vivre bien dans un territoire en développement, c'est l'objectif de l'Agglo.



7,2 M€
Projet Interives

5,1 M€
Projets territoire durable

5,7 M€
Infrastructures (entrées de ville, boulevards, ouvrages d'art)

7,3 M€
Projets de développement économique

3,4 M€
Gestion des déchets

5,7 M€
Mobilité - Réseau de transports en commun

BUDGET
LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2016

12,3 M€
assainissement eaux usées - eaux pluviales

Dans un contexte contraint et une perte d'autofinancement induite par les décisions de l'Etat, l'Agglo maintient un niveau d'investissement dynamique de 52 millions d'euros, favorable à l'emploi et sans incidence sur les taux de fiscalité. Elle poursuit l'effort de désendettement et réduit les dépenses de fonctionnement.

2

FINANCES

Budget 2017 :
"Nous tenons le cap
et les engagements"

3

VOIRIE

900 000 €
pour soutenir
les communes

DÉCHETS

Compost :
jardinez malin
et responsable !

4

TRIBUNES LIBRES
INFOS PRATIQUES



Agglo

Orléans Val de Loire

« Nous tenons le cap et les engagements »

BUDGET 2016

Le conseil d'Agglo du 17 décembre dernier a voté le budget primitif pour l'exercice 2016. Il s'élève à 356 M €, dont 52 M € fléchés vers l'investissement, pour assurer et poursuivre le développement du territoire.

Le budget de l'Agglo est comme un jeu de construction dont chaque pièce tient une place millimétrée. Il doit équilibrer les recettes et les dépenses en tenant compte des règles qui s'imposent comme la diminution des dotations de l'État (-4,3 M €) et de celles qui participent de la stratégie : une fiscalité stable pour les particuliers comme pour les entreprises, un investissement dynamique et moteur pour le territoire, un désendettement qui se poursuit. Pour Michel Martin, vice-président d'Agglo chargé des Finances, « cela suppose de gérer les deniers publics au plus juste pour réduire les dépenses de fonctionnement (-11 M €), stabiliser les remboursements de la dette et être en mesure de dégager une épargne brute stable. »

PRIORITÉ À L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET L'INNOVATION

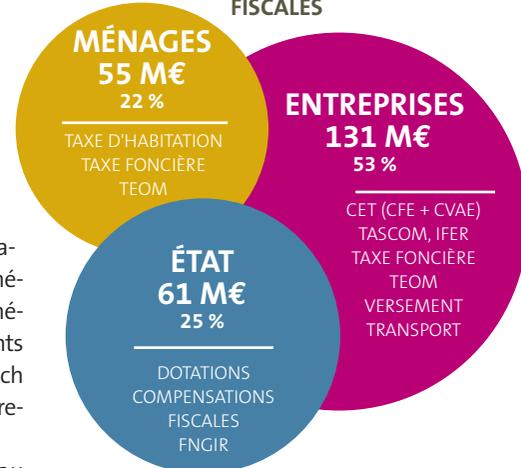
« Depuis 2002, la règle est la même, martèle le président d'Agglo, Charles-Éric Lemaignan. Nous tenons le cap et les engagements et il faut pour cela hiérarchiser les investissements. 52 M € d'euros en 2016, c'est très important. » Parmi les priorités figurent l'amélioration des conditions de collecte et de traitement des eaux usées et pluviales (12,3 M €), le

développement économique, l'innovation et l'emploi avec l'extension et l'aménagement des parcs d'activités, le numérique et, bien sûr, les projets structurants comme Interives (7,2 M €), @greenTech valley et le Lab'O qui accueillera ses premières start-up au printemps. Incontournables également, le réseau de transport en commun qui mobilisera 5,7 M € (intermodalité et accessibilité), les ouvrages d'art (pont Cotelle) et les infrastructures (doublement de la RD 2157, RD 2020, avenue Pierre-Mendès-France), la gestion des déchets avec des ajustements prévus en mai pour s'adapter aux besoins des habitants, et le soutien au logement social (2,7 M €) avec un accent mis sur les travaux de rénovation thermique. Le maire d'Olivet et vice-président d'Agglo chargé des Territoires durables, Matthieu Schlesinger, considère que ce budget « permet de penser le territoire pour les quinze prochaines années. Il anticipe des études indispensables pour le développement économique qui sera porté dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, ndlr) en tenant compte de la valorisation des paysages. Il anticipe aussi les opérations d'aménagement comme la tête nord du pont de l'Europe, et l'aménagement de la RD 2157 pour le futur écoquartier des Groues »

CONSERVER LES MARGES DE MANŒUVRE

L'Agglo contribuera aussi au développement du département d'incendie et de secours (13,8 M €) et subventionnera un grand nombre de structures partenaires et de services. Parmi eux : Orléans Technopole et le GIP Loire & Orléans Eco, tout en intégrant le soutien des plus défavorisés au travers de la Maison de l'emploi, la mission locale et l'École de la deuxième chance. Mais pour conserver des marges de manœuvre, « il faut être rigoureux en matière de dépenses de fonctionnement », rappelle Charles-Éric Lemaignan.

247 M€
DE FISCALITÉ ET
COMPENSATIONS
FISCALES



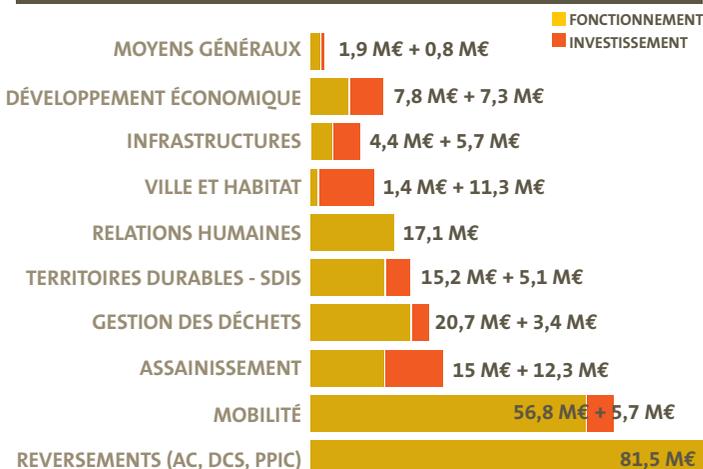
Elles baissent de 3,9 % cette année, témoignant de l'effort réalisé. « Nous récoltons les premiers fruits de la mutualisation Agglo/Mairie à service constant », ajoute Michel Martin qui rappelle aussi que « l'Agglo a les moyens de faire face dès lors qu'elle développe des projets qui rapportent. D'autre part, quand la dette diminue, les intérêts de la dette en font autant ». Ce qui est de bon augure puisque la fiscalité des ménages sera inchangée en 2016; idem pour le taux de la cotisation foncière des entreprises, maintenu à 24,88 %. Ce budget est ainsi le fruit d'un savant équilibre : des économies de gestion pour neutraliser la perte de recettes de fonctionnement ; la poursuite du désendettement et une fiscalité à taux constants ; des négociations qui permettent de générer des dépenses d'exploitation et de niveler par le haut la qualité de service : le compte est bon !

356 M€
budget 2016
(-9 % / 2015)

52 M€
d'investissement

14 M€
en faveur de
l'économie,
l'innovation,
l'emploi

DÉPENSES 2016 PAR POLITIQUES PUBLIQUES : 356 M€



LE POINT SUR...

Préserver l'autofinancement

Malgré la baisse des dotations et compensations versées par l'Etat, l'impact négatif de mesures nationales sur les budgets des collectivités (FPIC, normes...), la hausse du seuil d'assujettissement du versement Transports, l'Agglo agit pour préserver son autofinancement. Comment ? En optimisant, en réformant et en innovant dans le domaine des services ; en négociant les contrats au plus juste ; en exerçant une vigilance accrue sur la gestion des emplois et des effectifs... Ainsi, les reversements au bénéfice des communes sont intégralement maintenus.

Opérations de voirie : 900 000 € pour soutenir les communes

INFRASTRUCTURES

Une enveloppe annuelle de 900 000€ est prévue dans le projet d'agglomération pour financer les aménagements de voirie aux côtés des communes. Détails et explications.



© JEAN PUYO

Chaque année, le projet d'agglomération 2014-2020 prévoit une enveloppe de 900 000€ pour engager des aménagements sur les voies d'intérêt communautaire – l'AggLO est dans ce cas maître d'ouvrage – et soutenir, par l'attribution de fonds de concours, les opérations sur les voies communes simples. Comprenez par là, les travaux pour améliorer la sécurité, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la réfection de voies empruntées par les bus, de l'éclairage public ou encore des trottoirs.

Le programme 2016 de soutien aux communes a été approuvé au conseil d'AggLO du

17 décembre dernier. Ainsi, 225 000€ sont inscrits pour réaliser des travaux de sécurité sur des voies communautaires à Saint-Jean-de-Braye et à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Et 675 000€ fléchés vers des voies communales pour, par exemple, créer un espace partagé vélo/piétons, des places de stationnement et reprendre la chaussée de la rue de la Mairie à Ingré ; rénover les trottoirs et le marquage de la piste cyclable, rue de Gidy, à Ormes ou bien encore aider à l'aménagement complet de la chaussée, des trottoirs, des espaces verts et de l'éclairage public du quartier des Auvernats, à Saint-Denis-en-Val.

DÉCHETS

Jardinez malin et responsable !



Le saviez-vous? Il est possible de retirer gratuitement du compost dans les déchetteries de Saint-Cyr-en-Val et de Saran, sur présentation d'une carte d'accès. Elle est disponible auprès de la Direction de la gestion des déchets, 33 rue Hatton, à Orléans (se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité). On peut aussi télécharger le formulaire sur le site Internet de l'AggLO ou le demander par courriel à qualitedechets@agglo-orleans.fr. La distribution de compost a lieu les mercredis et samedis à la déchetterie de Saran, les mardis et samedis à la déchetterie de Saint-Cyr-en-Val, aux heures d'ouverture. Il est possible de récupérer jusqu'à 2 m³ de compost.

INFO COMPOSTAGE

Engagée dans la réduction des déchets, l'AggLO organise de la mi-mars à la mi-avril des réunions d'information et de distribution gratuite de composteurs. Vous êtes intéressé par cette démarche et souhaitez être accompagné, inscrivez-vous dès maintenant au 02 38 56 90 00 car le nombre de places est limité ! Depuis 2003, 16 000 familles ont déjà été formées et équipées gratuitement de composteurs.

COUVEUSES D'ENTREPRISE

L'union fait la force

Pour mener la bataille de l'emploi, il faut soutenir l'activité économique... et avec elle, la création d'entreprise. Cinq couveuses d'entreprises de la région : PES (Loiret), AINEE (Eure-et-Loir), SOLen Angels (Cher), PLES (Indre) et Nature entreprise (Loir-et-Cher) ont décidé d'unir leurs objectifs et leurs compétences, au sein d'une union régionale, au service des porteurs de projets. « Ces couveuses contribuent directement à l'activité économique et à la création d'emploi, constate Claude Bonfls, à l'initiative de PES 45 et président de l'union régionale. Et ajoutons que 100 % des porteurs de projets accueillis en couveuse sont des demandeurs d'emploi. » En couveuse, ils trouvent l'appui et les ressources nécessaires à l'élaboration de leur projet et peuvent le tester en grandeur nature, durant 6 à 36 mois. Une étape qui sécurise avant de plonger dans le grand bain.

→ Contact : PES 45, au 02 38 24 18 32.



COUP DE POUCE À L'INSERTION

20 700 €, c'est le montant des aides exceptionnelles que le conseil d'AggLO a décidé d'attribuer, le 17 décembre dernier, à 11 associations d'insertion et organismes de formation (Planet Entreprendre, Le Tremplin, Respire, Saveurs et talents...) pour soutenir leur développement, leurs actions et les aider à consolider leur budget. Pour rappel, l'AggLO a choisi, dans le cadre de son projet, de flécher ses interventions vers la mise en œuvre de chantiers d'insertion et le développement d'outils favorisant l'employabilité.

LOGEMENTS LOCATIFS

AU HAMEAU DES ÉTANGS

Dix pavillons locatifs ont été inaugurés par les Résidences de l'Orléanais, le 18 décembre, au sein du lotissement du Hameau des Étangs, à Margny-les-Usages. Il s'agit de 8 T3 et de 2 T4 dont un adapté aux personnes handicapées. Présent aux côtés de Philippe Leloup, président des Résidences, Éric Archenault, maire de la commune, a souligné l'importance de travailler ensemble pour « aider notre population à se loger dignement ». L'AggLO a elle-même apporté un financement de 25 200 €.

Interives

roule en bus

TERRITOIRES DURABLES



Interives, le futur quartier d'affaires et de vie (bureaux, logements, commerces, équipements publics et espaces verts de part et d'autre de la voie ferrée) situé sur les communes de Fleury-les-Aubrais et Orléans, se dessine petit à petit. Les premiers travaux, qui concernent le cœur du quartier (6 des 110 hectares prévus au final), sont programmés pour cette année.

Pour présenter le projet aux riverains, et plus largement aux habitants de l'agglomération et aux acteurs économiques, un bus a été aménagé et positionné sur site. Cette « Maison du projet » ne transportera pas le public mais ira au-devant de lui pour informer, favoriser les échanges, promouvoir le projet auprès de partenaires et accompa-

agner la commercialisation de la première phase opérationnelle.

À l'intérieur de ce véhicule aménagé et peint aux couleurs de l'AggLO, il y aura des expos photo et des panneaux de présentation, une projection vidéo pour une balade virtuelle, de nombreux documents et un espace de discussion. De quoi dévoiler encore davantage le visage de ce quartier d'avenir, véritable pôle d'attractivité frappé du double sceau de l'innovation et du développement durable.

→ Réunion publique programmée le jeudi 18 février, à 18h, à La Passerelle (Fleury-les-Aubrais). La concertation se poursuivra à travers 3 nouveaux ateliers (fin mars - début avril)

PROCHAIN CONSEIL D'AGGLO

Jeudi 25 février 2016,
à 18h au centre
municipal d'Orléans

À NOTER

- Chaque mois, Charles-Éric Lemaignan, président d'AggLO, tient une permanence pour échanger avec vous. La prochaine est programmée le mardi 9 février 2016, de 18h à 20h, au siège de l'AggLO, 5, place du 6-juin-1944, à Orléans.

Sur rendez-vous au 02 38 78 49 47.

- Enquête publique relative aux travaux d'aménagement de la déviation de la route départementale 921. Du lundi 8 février au jeudi 17 mars, les pièces du dossier de l'enquête publique sont déposées dans les communes concernées par le projet parmi lesquelles Bou, Mardié, Saint-Cyr-en-Val, ainsi qu'au siège de l'AggLO.

+ d'informations : www.loiret.fr ou au 02 38 25 45 57.

GRUPE MAJORITÉ

Pour une communauté de destins

Nos modes de vies ont beaucoup évolués, nous vivons dans une commune, travaillons dans une autre, faisons nos courses encore ailleurs. Si la commune reste une entité fondamentale pour la proximité, il est de notre responsabilité, en tant qu'élus, de mettre en place des politiques publiques à l'échelle de nos bassins de vie pour répondre au mieux aux attentes des habitants, pour la cohérence des services et la gestion des deniers publics. L'AggLO nous a permis d'agir à cette échelle dans de nombreux domaines : économie, transports, déchets... Nous avons continué en 2015 avec la mutualisation des services d'appui.

Aujourd'hui, il nous faut poursuivre ce mouvement dans de nouvelles sphères comme les voiries, le tourisme, les grands équipements culturels et sportifs ou encore la gestion de l'eau. Pour cela il nous faut transformer notre Agglomération en Communauté Urbaine. 2016 sera donc l'année du dialogue et de la concertation avec les 22 communes de l'AggLO pour définir les contours de cette nouvelle entité. Il ne s'agit pas ici de se substituer aux communes ni d'opposer grandes et petites bien au contraire, il s'agit de construire ensemble une communauté de destins.

GRUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE

Avant tout, rester proche des habitants

En ce début d'année, nous adressons aux habitants de notre agglomération tous nos meilleurs vœux pour une année plus sereine, plus solidaire, plus fraternelle. Cette année 2016 est celle de la réflexion sur les évolutions statutaires de notre agglomération. Ainsi que nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, nous sommes convaincus de la nécessité de travailler ensemble pour un véritable projet de territoire et une agglomération toujours plus solidaire. Nous sommes ouverts au débat notamment pour assurer notre efficacité collective au service de nos concitoyens. Nous restons également convaincus que la commune reste l'échelon de base de notre démocratie, le lieu de la cohésion, notamment dans les moments difficiles et doit demeurer la collectivité de la proximité. Soyez assurés que, dans les débats qui s'ouvrent, nous y veillerons !

GRUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE

Toujours plus au privé

L'avenir du service public s'annonce sombre à l'AggLO. La suppression de 4 ou 5 postes est prévue au service assainissement du fait d'un transfert d'activités confiées au privé. Pourtant, l'examen des années précédentes démontre que la gestion publique est aussi performante que la gestion privée pour un coût moins élevé. Alors pourquoi poursuivre dans cette voie ? Après les déchets et l'assainissement, ce sera le tour de l'eau voire les piscines où s'arrêtera l'AggLO ?

GRUPE FRONT NATIONAL – RASSEMBLEMENT BLEU MARINE

L'implantation des grandes surfaces

Ces centres commerciaux qui s'implantent aux périphéries de nos villes, vident progressivement les centre-villes, y tuent l'activité commerciale, et surtout suppriment d'avantage d'emplois qu'ils n'en créent. En échange, le commerce de proximité détruit en silence, tandis qu'on communique sur les recrutements. L'entrée sud d'Orléans en est l'exemple.